

AFFECTATION DES ENSEIGNANTS - EXIGENCES PARTICULIÈRES 2025-2026**CHAMP D'ENSEIGNEMENT VISÉ : 1 (adaptation scolaire seulement)****ENSEIGNEMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE LANGAGIÈRE (DL)
FRÉQUENTANT UNE CLASSE RÉGIONALE – SL-Soutien au langage**

- Considérant que les élèves qui fréquentent les classes régionales nécessitent des interventions particulièrement adaptées en raison des différents troubles spécifiques qui les caractérisent ;

Le Centre de services scolaire des Affluents établit les exigences particulières suivantes pour l'enseignement dispensé par un enseignant dans les classes régionales destinées aux jeunes qui manifestent des difficultés langagières :

1. Avoir lu le présent formulaire portant sur cette clientèle;
2. S'engager à compléter sa formation, au besoin, en suivant des formations pertinentes, notamment la formation CPI.

MANDAT	CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÈVE	ORGANISATION PÉDAGOGIQUE
Soutenir les élèves en difficulté de langage pour leur permettre d'évoluer dans un environnement pédagogique adapté et respectant leur rythme. Offrir des supports visuels permettant de soutenir la compréhension et les apprentissages. Adapter les pratiques pédagogiques, et favoriser chez l'élève l'utilisation d'outils et de stratégies d'apprentissage diversifiées. Favoriser le développement de l'estime de soi, des habiletés personnelles et sociales, la persévérance, la détermination, l'autonomie et l'organisation.	Présente un trouble sévère de langage. Présente des difficultés scolaires persistantes (retard académique), malgré le soutien ou les mesures suivantes : ▪ Adaptation ou modification dans les tâches et les évaluations; ▪ Utilisation des aides technologiques, au besoin. Pourrait être identifié par les codes de difficulté 17 ou 34 ou un autre code d'handicap. ^[1] Ne possède pas les capacités personnelles (cognitives, fonctionnelles, langagières ou autres) lui permettant de progresser au secteur régulier sur le plan de ses apprentissages et de sa socialisation.	Les enseignants sont des orthopédagogues spécialisés en adaptation scolaire. Les matières suivantes sont enseignées par des enseignants spécialistes : éducation physique, arts et anglais. Le programme régulier est enseigné, tout en respectant le rythme de l'élève. Ce dernier poursuit des apprentissages en français et en mathématique selon le niveau de son âge. Les élèves reçoivent des services en orthophonie, que ce soit en classe, en sous-groupe ou en individuel. Les services d'éducation spécialisée, de psychologie et d'ergothérapie sont accessibles selon les besoins. Une collaboration avec les différents centres de réadaptation est favorisée. Chaque élève a un plan d'intervention individualisé. Un service de transport est offert selon les besoins.

^[1] Un élève (en impasse de service) dont les besoins, documentés par l'équipe multidisciplinaire, traduisent que ce service constitue la meilleure réponse à sa situation pourrait se retrouver dans cette classe spécialisée.

Vous devez également accéder au lien suivant afin que l'exigence soit mise à votre dossier:

[Lien formulaire](#)